AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C0788
FR0010609263-FS0315

28 juin 2013

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

MAUNA KEA TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 juin 2013, la société The Capital Group Companies, Inc.[1] (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071-1406, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 juin 2013, le seuil de 5% du capital de la société MAUNA KEA TECHNOLOGIES et détenir 881 400 actions MAUNA KEA TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 6,42% du capital et 4,81% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions MAUNA KEA TECHNOLOGIES sur le marché.

[1] Agissant en qualité d'« investment adviser » pour le compte de fonds. A raison d'une réorganisation, Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Group International, Inc. n'effectuent plus de déclarations séparées. Ainsi, à compter du 1er septembre 2012, les détentions sont agrégées et déclarées par The Capital Group Companies, Inc.

[2] Sur la base d'un capital composé de 13 736 082 actions, représentant 18 321 130 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.